

Branchés santé

Cette politique répond aux critères de la norme Entreprise en santé qui a pour objectif de maintenir et d'améliorer de façon durable l'état de mobilisation, la santé et le mieux-être du personnel et de l'organisation, par rapport à quatre sphères :

- conciliation travail-vie personnelle,
- environnement de travail,
- habitudes de vie,
- pratiques de gestion.

Des objectifs ciblés

- Établir les rôles et responsabilités de chacune des personnes visées par l'application de la politique.
- Identifier et gérer les risques et les déterminants ayant une incidence tant en matière de santé physique et psychologique que de sécurité des personnes.
- Reconnaître et soutenir l'engagement des personnes à développer et à maintenir des habitudes d'assiduité et de ponctualité.
- Établir des orientations favorisant le rétablissement et la réintégration au travail des personnes.

Notre volonté:
offrir à tous un milieu de travail sain, sécuritaire et valorisant.

Pour en savoir plus

La version intégrale de la politique est disponible sur l'intranet du CISSS des Laurentides dans la section « Politiques, lois et règlements ».

Le Service de prévention des risques professionnels, les comités santé et mieux-être locaux *Branchés santé* ainsi que les comités paritaires de santé et sécurité au travail sont à votre disposition pour plus d'explications sur la politique.

De nombreuses actions ont été déployées en lien avec cette politique. Consultez les réalisations sur l'intranet, sections « Service de prévention des risques professionnels » et « Branchés santé ».

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Direction des ressources humaines

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Prenons soin de nous

Politique de gestion intégrée de la prévention, présence et qualité de vie au travail



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

PLUS DE 80 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SO-

Québec 

Notre santé à tous

Engagement du CISSS des Laurentides

Le CISSS des Laurentides s'engage à offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et propice à la santé et au bien-être dans le respect de ses valeurs organisationnelles et des ressources disponibles.

Des buts concrets

- Renforcer une culture de prévention et de promotion de la santé, de la sécurité et du bien-être des personnes au travail.
- Privilégier des pratiques de gestion proactives, de l'embauche au départ d'un individu, favorisant un climat de travail respectueux ainsi qu'un environnement sain et sécuritaire.
- Prendre des orientations qui favorisent la santé organisationnelle, notamment par la présence active et continue de tous les employés.
- Assurer la gestion systémique des risques et des déterminants de santé, de sécurité et de mieux-être.

Une responsabilité partagée

Tous sont responsables de leur santé, de leur sécurité et de leur bien-être. Chaque personne est importante, offre une contribution spécifique à la réalisation de la mission de l'établissement et est responsable des résultats obtenus en matière de prévention et de présence au travail.

Je fais la différence en :

- Prenant les mesures nécessaires pour protéger ma santé, ma sécurité, mon intégrité physique et psychologique dans le cadre de mon travail.
- Participant activement à l'identification et à la mise en œuvre des mesures pour maintenir et protéger ma santé, ma sécurité et mon bien-être au travail ainsi que celui des autres personnes.
- Collaborant à la recherche et à la mise en place des conditions favorables au maintien au travail ou au prompt retour au travail après une absence.
- Communiquant de façon ouverte et directe avec mon supérieur immédiat afin d'identifier et de prendre en charge les situations problématiques.
- Participant aux initiatives de prévention qui me sont offertes au travail.

Une gestion participative

Des pratiques de gestion proactives sont essentielles pour soutenir les employés en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail. Ces pratiques sont définies dans le cadre de référence sur la gestion intégrée de la présence au travail.

Intégrer de bonnes pratiques

- ▶ Favoriser la proximité et la communication directe avec les personnes.
- ▶ Veiller à l'état de santé des personnes en lien avec les exigences de leurs fonctions et, au besoin, prendre les actions nécessaires afin de s'en assurer.
- ▶ Identifier les déterminants et les risques et mettre en œuvre les moyens pour éliminer ou réduire leur incidence.
- ▶ Faire de la reconnaissance et offrir de la considération pour soutenir la présence au travail et la contribution de chaque personne.
- ▶ Encourager l'adoption de comportements sécuritaires et préventifs dans le respect des fonctions et les règles en vigueur dans l'établissement.
- ▶ Effectuer les enquêtes et les analyses d'accidents et assurer le suivi des mesures correctives requises.

Je fais de mon milieu de travail un endroit sain et sécuritaire